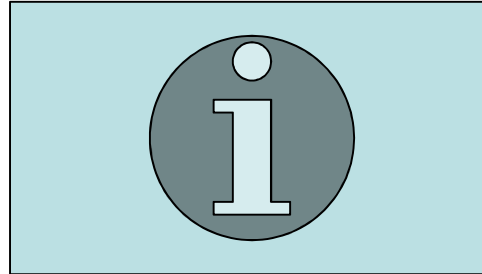




COMPTE RENDU REUNION DES EDUCATEURS

U7/U9/U11/U13
Filles et garçons





En plus de toutes les informations communiquées lors des réunions de rentrée sur les catégories U7 à U13,

la Commission des Pratiques réponds également aux questions posées lors de ces 2 réunions en fin de document.



Les infos du jour

- **Journée de rentrée U11 : COUFOULEUX**
 - Inscriptions encore ouvertes (date limite : 24 septembre)
 - Programme par demi-journée

A venir : la feuille de match / le règlement.

Rappels :

- **Présence d'un dirigeant pour l'arbitrage de certaines - rencontres.**
- **Juges arbitres = dirigeants**
 - **DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 24 SEPTEMBRE.**

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les infos du jour

- **Journée de rentrée U7/U9 et U7U11F : ALBI**
 - **Inscriptions encore ouvertes (date limite : 1^{ER} OCTOBRE)**
 - **Programme par demi-journée (U7 le matin, U9 l'après-midi)**

A venir : la feuille de match / le règlement.

Rappel :

Présence d'un dirigeant pour l'arbitrage de certaines rencontres.

- **DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 1^{ER} OCTOBRE.**

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les pratiques féminines U7 à U11F

Qui peut jouer dans la pratique U7/U9 F ?

U6, U7, U8* et U9*

* Joueuses débutantes.

Qui peut jouer dans la pratique U9/U11 F ?

U8, U9, U10, U11.

*ASPTT de l'ALBIGEOIS, AUTAN, BRIATEXTE, CASTRES US,
LAGARRIGUE, LAVAUUR, PUylaurens, SAINT SULPICE,
VIGNOBLE 81.*

Contact : OLIVIER DURIGON – 06 17 97 31 54/cdfa@foottarn.fff.fr



Les pratiques féminines U7 à U11

- **JOURNEES DE RENTREE (ouvert aux non licenciées)**
- **PLATEAUX**
- **JOURNEE NATIONALE (ouvert aux non licenciées)**

- **JOURNEES CDM 2019 (ouvert aux non licenciées)**

Règlements de chacune de ces pratiques → site internet.

Contact : OLIVIER DURIGON – 06 17 97 31 54/cdfa@foottarn.fff.fr



La pratique féminine U13

Qui peut jouer dans la catégorie U13 F ?

U11(3 joueuses maxi), U12, U13.

ENTENTE BRIATEXTE/LAVAUUR, ENTENTE
PUYLAURENS/REVEL, LAGARRIGUE AS, SAINT SULPICE US.

→ plateaux interdistricts avec la HAUTE GARONNE (calendrier
en cours de réalisation).

Contact : OLIVIER DURIGON – 06 17 97 31 54/cdfa@foottarn.fff.fr



Les pratiques mixtes U7 et U9

- **Qui peut jouer dans la catégorie U7 ?**

U6 filles et garçons à partir de la date anniversaire de leur 5 ans.

U7 filles et garçons.

U8 filles.

2 joueurs maximum par équipe U8 garçons.

Une équipe spécifique féminine comprenant des joueuses U6 à U9.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les pratiques mixtes U7 et U9

- **Qui peut jouer dans la catégorie U9 ?**
- U7 filles et garçons nés en 2012 : maximum 3 joueurs par équipe.
- U8 filles et garçons nés en 2011.
- U9 filles et garçons nés en 2010.
- U10 filles nées en 2009.
- **- Une équipe spécifique féminine comprenant des joueuses U8 à U11 (nées entre 2011 et 2008).**

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les pratiques mixtes U7 et U9

- **JOURNEES DE RENTREE**
- **PLATEAUX (matches + jeux d'éveil)**
- **JOURNEE NATIONALE**

- **FOOT EN SALLE U7 (4x4) / FUTSAL U9 (5x5)**
- **JOURNEE DEPARTEMENTALE FUTSAL U9**

Règlements de chacune de ces pratiques → site internet.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les pratiques mixtes U7 et U9

- A RETENIR :

Plateaux géographiques (4 à 5 équipes).

2 équipes maxi d'un même club sur 1 même plateau.

Obligation de prévenir le District pour rajouter 1 équipe.

Inscription d'équipes supplémentaires toute la saison.

- Prévenir en cas d'absence dans un délai minimum de 5 jours

- L'absence exceptionnelle ne doit pas devenir une habitude

→ amendes financières.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les pratiques mixtes U7 et U9

Suite à l'enquête de satisfaction 2017/2018 :

Seulement 36 réponses...

Ce qui ne changera pas cette saison :

- Pratique foot à 4 en U7 sur les plateaux
- Zone protégée à 8 m U7/U9 → obligatoire
- Fréquence des rencontres

Ce qui pourrait être testé :

- Plateau à 6 équipes en U7
- Rencontres de niveaux en U9

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



La pratique mixte U11

Qui peut jouer dans la catégorie U11 ?

U9 filles et garçons maximum 3 joueurs par équipe.

U10 filles et garçons.

U11 filles et garçons.

U12 filles.

Une équipe spécifique féminine comprenant des joueuses U10 à U13.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



La pratique mixte

U11

- **JOURNEE DE RENTREE** (ouvert aux non licencié(e)s)
- **CRITERIUMS** (défis techniques + matchs)
- **JOURS DE COUPE** (tirs au but + matchs)

- **JOURNEE DEPARTEMENTALE FUTSAL**
- **FUTSAL**

Règlements de chacune de ces pratiques → site internet.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



La pratique mixte

U13

Qui peut jouer dans la catégorie U13 ?

U11 filles et garçons : maximum 3 joueurs par équipe.

U12 filles et garçons.

U13 filles et garçons.

U14 filles.

Une équipe spécifique féminine comprenant des joueuses U12 à U15



La pratique mixte

U13

- **JOURNEE DE RENTREE (ouvert aux non licencié(e)s)**
- **CRITERIUMS**
- **FESTIVAL (tirs au but + matchs)**
- **CHALLENGE (tirs au but + matchs)**
- **JOURS DE COUPE (tirs au but + matchs)**

- **JOURNEE DEPARTEMENTALE FUTSAL**
- **OPERATION JEUNE TALENT U12 (2007)**

Règlements de chacune de ces pratiques → site internet.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



La pratique mixte

U11/U13

- **A RETENIR :**

Poules de niveaux (D1/D2/D3).

Changement de niveau possible entre chaque phase.

2 équipes maxi d'un même club sur 1 même niveau.

Inscription supplémentaires d'équipes entre chaque phase.

- Prévenir en cas d'absence dans un délai minimum de 5 jours

- L'absence exceptionnelle ne doit pas devenir une habitude

→ amendes financières.

Jumelages autorisées seulement pour les niveaux D2, D3 en U11.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



La pratique mixte

U13 D1

- **A RETENIR :**

1^{ER} phase : 16 équipes

Octobre à décembre.

2^{ème} phase : 8 équipes

Mars à avril.

1^{er} et 2^{ème} du classement accèdent en R1 U14 (saison 2019/2020)

3^{ème} et 4^{ème} en R2 U14 (saison 2019/2020)

→ Réunion de présentation le vendredi 28 septembre à 20h30
au DISTRICT.

Contact : Cyril GARCIA – 06 26 07 91 77/cgarcia@foottarn.fff.fr



Les documents téléchargeables

DISTRICT DU TARN DE FOOT x +

https://foottarn.fff.fr

Rechercher

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL Ligues & Districts Club des supporters Billetterie Boutique Connexion

 **DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL**
Pratiquons, partageons et vivons ensemble notre même passion.

Rechercher

ACCUEIL DISTRICT COMPÉTITIONS PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MESSAGERIES **DOCUMENTS**

FOOTCLUBS

 Mon espace club FFF

MESSAGERIE CLUBS



LISTE DES CANDIDATS ADMIS À LA SECTION SPORTIVE LES CÈDRES - ...

ACTUALITÉS DU MOMENT

Appel à candidature pour missi...
Appel à candidature pour missions de service civique 2017/2018 Le District du Tarn de Football

11:51
04/09/2017



Les documents téléchargeables

Documents - DISTRICT DU T. x

https://foottam.fff.fr/documents/

Rechercher

Les plus visités Débuter avec Firefox AEF Amicale des Educ... Centre Leclerc GRAUL... Le Foot Amateur - Lan... MyFFF - Accueil favori... Site officiel District du ... Site officiel Ligue Midi... Waaps Démo - Identifi... WeTransfer

DOCUMENTS

Bienvenue dans la section « Documents ». Retrouvez ici l'ensemble des documents mis à votre disposition.

TÉLÉCHARGEMENTS	PUBLICATIONS	PROCÈS-VERBAUX
PALMARÈS	MÉDAILLES	FAIR-PLAY
LICENCES - ASSURANCES	STATUTS ET RÈGLEMENTS	DIVERS

11:54 04/09/2017



Les documents téléchargeables

Documents - DISTRICT DU T... x +

https://foottarn.fff.fr/documents/?cid=81

Rechercher

Pratiquons, partageons et vivons ensemble notre même passion.

Rechercher

ACCUEIL DISTRICT COMPÉTITIONS PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

TÉLÉCHARGEMENTS

Saison 2017-2018

Sélectionnez une catégorie → **Les dernières publications**

TÉLÉCHARGEMENTS >

Publié le 31-08-2017
Téléchargements
Plannings Jeunes et Football An... PDF

Publié le 30-08-2017
Téléchargements
Ententes d'Équipes Seniors PDF

2017/2018

11:56 04/09/2017



OPERATION JEUNES TALENTS U12

**Tous les licenciés et licenciées U12 (2007)
méritants sont concernés !**

**Sur la première date le niveau de jeu ne doit pas être
un facteur bloquant → c'est une récompense pour
les enfants assidus, respectueux, exemplaires.**

- Etat d'esprit, efforts, techniques individuelles.

Contact : OLIVIER DURIGON – 06 17 97 31 54/cdfa@foottarn.fff.fr



PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL

Programme concernant les filles et les garçons

- **U13** (*joueurs et joueuses nés en 2006*):
 - **Détection pour TOUS**
 - *Centres de Perfectionnement Technique*
 - *Stage → Concours du Pôle Espoir (pour les garçons seulement)*

Contact : Madjide AMER-SAID – 06 17 97 38 58/technique@foottarn.fff.fr



LA FORMATION DES EDUCATEURS

- Statut des éducateurs

1 équipe = 1 éducateur informé ou diplômé.

Pour les éducateurs « modulaires »

→ Licence Animateur.

Pour les éducateurs « certifiés »

→ licence Educateur.

Contact : Madjide AMER-SAID – 06 17 97 38 58/technique@foottarn.fff.fr



– LE LABEL JEUNE

→ *améliorer le fonctionnement de votre club !*

– LE PROGRAMME BLEU/BLANC/ROUGE.

→ *information communiquée à tous les clubs via la boîte mail officielle depuis le 17 septembre !*

– LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL.

→ *Soyez récompensés des actions éducatives menées au sein de votre club !*

– OPERATION « FOOT A L'ECOLE ».

→ *Ne perdez pas de vue que 100% de vos licenciés (filles et garçons) sont issus de vos écoles primaires !*

Contact : OLIVIER DURIGON – 06 17 97 31 54/cdfa@foottarn.fff.fr

LA COUPE DU MONDE 2019

Billetterie spécifique licenciés filles
et garçons du 19 septembre au 19
octobre 2018.
(prix très attractifs).

Dotation prévue pour les clubs qui
mettront en place des opérations
autour de la CDM 2019.
(Programme héritage 2019).

Contact : OLIVIER DURIGON – 06 17 97 31 54/cdfa@foottarn.fff.fr



RÉPONSES A VOS QUESTIONS

1/ La date limite de validité du certificat médical n'apparaît pas sur les licences ?

Nous allons faire remonter cette information auprès du service des licences de la ligue.

2/ Certains terrains réservés à la pratique foot à 5 (U9) sont utilisés pour la pratique foot à 4 (U7) est-ce normal ?

Effectivement, des municipalités à la demande des clubs ont matérialisé des terrains foot à 5 adaptés seulement pour la catégorie U9.

Il est demandé aux clubs accueillant des plateaux U7 et utilisant ce type de terrains de réduire la profondeur et la largeur du terrain afin de respecter la réglementation spécifique U7 (voir circulaire de la saison). Dimension d'un terrain U7 = 30m x 20m.

3/ La formule Jour de Coupe qui permet de mélanger les niveaux en U11 et U13 créé beaucoup trop d'écart sur les rencontres. Y'a-t-il une autre organisation possible ?

La Commission des Pratiques proposera cette saison une formule qui évitera qu'une équipe de niveau D3 soit opposée à une équipe de niveau D1.



RÉPONSES A VOS QUESTIONS (SUITE)

4/ Serait-il possible que les désignations des plateaux dans les catégories U7 à U13 soient connues au moins 3 semaines à l'avance afin de communiquer aux parents un calendrier précis ?

C'est effectivement ce à quoi s'engage la Commission des Pratiques. Elle est consciente que c'est un appui supplémentaire pour vous permettre de mobiliser les familles pour les transports. Il arrive que parfois il y ait seulement 15 jours d'avance dû à une saturation des terrains qui demande au District une réorganisation des plateaux sur certaines catégories. Quoiqu'il en soit tous les éducateurs pourront consulter les plateaux (dates et horaires) via le site du District dans la rubrique « Compétitions ».

5/ Du fait qu'il n'y ait pas FMI (feuille de match informatisée) dans le football à effectif réduit (foot à 4, à 5, à 8) est-il possible d'envoyer par mail les feuilles de match papier scannées ?

Oui ! Vous pourrez renvoyer les feuilles de matchs (U7 à U13) ainsi que les fiches défis techniques U11 par mail à l'adresse suivante : secreteriat@foottarn.fff.fr

Recommandation : *il est demandé à tous les clubs organisateurs de plateaux U7/U9 et critères U11/U13 de conserver une copie (archivage) de ces documents envoyés par mail.*



RÉPONSES A VOS QUESTIONS (SUITE)

6/ Un éducateur ayant le module U9 peut-il encadrer une équipe U11 dans le respect du statut des éducateurs.

Tous les détails dans le document qui suit :





RECAPITULATIF DES OBLIGATIONS D'ENCADREMENT PAR CATEGORIE

Catégories	Obligation Technique	Equivalence	Modules dérogatoires
U6/U7	Information U6/U7	Jeune animateur / animateur accompagnateur / Information Responsable Ecole de Football / Initiateur 1° / Initiateur 2° / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U9 / Module U11
U8/U9	Module U9	Jeune animateur / animateur accompagnateur / Information Responsable Ecole de Football / Initiateur 1° / Initiateur 2° / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U11
U10/U11	Module U11	Jeune animateur / animateur accompagnateur / Information Responsable Ecole de Football / Initiateur 1° / Initiateur 2° / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U9
U12/U13	Module U13	Initiateur 1° / Initiateur 2° / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U15
U14/U15	Module U15	Initiateur 2° / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U13/Module U17-U19
U16/U17	Module U17/U19	Initiateur 2° / animateur seniors / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U15/Module Seniors
U18/U19	Module U17/U19	animateur seniors / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module Seniors
SENIORS	Module Seniors	animateur seniors / Cycle 1 du BEES 1° / BEES 1° / BMF *	Module U17-U19

* ainsi que l'ensemble des diplômes supérieurs au BMF

RÉPONSES A VOS QUESTIONS (SUITE ET FIN)

7/ Peut-on accueillir un enfant de – de 5 ans sur nos entraînements de club et rencontres officielles ?

La fédération ne délivre pas de licence tant que l'enfant n'a pas 5 ans révolu. Il ne pourra donc pas participer aux rencontres officielles organisées par le District.

Quoiqu'il en soit, un club peut accueillir un enfant plus jeune à condition d'en informer son assurance et de prendre les garanties que le club sera couvert en cas d'accident. De plus, ce même club devra également vérifier que les parents de l'enfant ont fait le nécessaire auprès de leur propre assurance.

TRES IMPORTANT : *un document écrit et signé par les parents de l'enfant concerné qui décharge de toute responsabilité le club en cas d'accident n'a aucune valeur juridique.*

8/ Apparemment un joueur doit renouveler que tous les 3 ans son certificat médical alors qu'un éducateur doit le renouveler chaque saison, même si dans le questionnaire de santé les réponses sont toutes négatives ?

C'est faux. Quelque soit la nature du certificat médical demandé en lien avec la qualité de la licence (joueur, dirigeant, éducateur), ce certificat médical est valable 3 ans à condition :

- que l'intéressé conserve sa qualité de licencié d'une saison à l'autre*
- qu'à chaque début de saison il remplisse le questionnaire de santé et atteste sur la demande de licence d'une réponse négative à toutes les questions. (article 70 des RG de la LFO)*

Complément d'information : *une personne prenant une licence joueur et une licence éducateur devra faire 2 certificats médicaux : un de non contre-indication à la pratique (licence joueur) et un de non contre indication à la pratique et à l'enseignement (licence éducateur).*

